



PROCÈS-VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuve pratique)

Site de formation continue – « LOIR-ET-CHER »

SESSION MAI 2024 -BLOIS

A, Blois

Le 24 mai 2024

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000323460PE2	VTC	ADMIS
0000316148PE2	VTC	ADMIS
0000375405PF1	VTC	ADMIS
411670	TAXI	ADMIS

La présidente de la Chambre de Métiers et de
l'Artisanat Centre-Val de Loire

Aline MERIAU

